

# La Saussaye



## Le mot du Maire



### Mesdames et Messieurs,

Alors que nous connaissons un contexte de tensions économiques et énergétiques qui perdure, induisant une augmentation des prix qui a un fort impact sur notre quotidien, les particuliers comme les collectivités sont confrontés à des crises sans précédent qui pourraient menacer les services publics.

Les coûts annoncés sur nos prochaines factures sont de l'ordre de +25 % pour l'électricité et de +125 % pour le gaz. Cette situation nous amène à mettre en place un plan de sobriété énergétique qui prévoit des économies de consommation d'énergie au sein des structures municipales. Outre le suivi renforcé de nos chaufferies, le conseil municipal, lors de la séance du 20 septembre 2022, a modifié pour la 3<sup>e</sup> fois depuis 2016, la programmation de l'éclairage public. Cette mesure contribuera partiellement à la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement. La réalisation de travaux dans nos bâtiments communaux dans le cadre de l'amélioration **énergétique est une priorité notamment sur nos trois groupes scolaires**. L'appui d'un maître d'œuvre est essentiel pour mener à bien ce projet.

Le conseil municipal a engagé une modification du P.L.U sur trois axes: Le premier est de faire évoluer notre règlement sur les clôtures, le deuxième est de revoir les coefficients d'emprise au sol des constructions et, enfin le troisième a pour but de définir un programme d'urbanisation sur une parcelle rue Guillaume d'Harcourt.

Certains d'entre vous, usagers des services publics, constatent au quotidien l'avancée des travaux de l'extension de la Mairie avec la création d'une salle de conseil et de mariage, mais aussi le déplacement de l'agence postale communale en lieu et place de l'ancien accueil de la Mairie. Ce service, indispensable au fonctionnement de chacun, est financièrement supporté par le budget communal que ce soit en investissement ou en fonctionnement. Un pôle numérique est également prévu afin de permettre aux saulcéens d'accéder à la technologie de plus en plus nécessaire aujourd'hui pour les démarches administratives. Le maintien du service public est un engagement au quotidien et notre personnel communal, qu'il soit à la poste, à la mairie, aux écoles ou aux services techniques, participe pleinement à cet objectif de vous servir.

Des travaux lourds techniquement et financièrement sont engagés pour la rénovation de la maison du sonneur dans le cadre de la sau-

vegarde de notre patrimoine communal. Ces travaux sont néanmoins largement subventionnés par nos partenaires tels que l'état, le département et l'agglomération Seine-Eure sans lesquels rien ne pourrait voir le jour. Je les remercie tous au travers de ces quelques lignes.

2023 sera l'année des inaugurations: Le collège André Maurois, l'église Saint-Martin-la-Corneille, l'extension de la Mairie et la maison du sonneur. Ces moments partagés seront un juste retour sur les engagements du conseil municipal et de nos partenaires. Plus d'un million d'euros ont été mobilisés pour nos collégiens, le patrimoine communal et les services publics. Nous avons aussi procédé à la réfection de la toiture de l'école maternelle Louis Pasteur, à l'ajout d'un columbarium au cimetière St Martin et à la pose de cinq nouvelles bornes incendies pour votre sécurité. La livraison, cette année, d'un préau à l'école maternelle vient compléter cette longue liste des investissements communaux qui bien sûr sont possibles grâce à notre budget excédentaire depuis plusieurs années. Je profite de ce moment pour remercier les conseillers qui m'ont autorisé à engager ces investissements sans alourdir l'impôt et sans emprunt.

Pour rester sur des notes positives, j'ai le plaisir d'accueillir 2 nouveaux commerçants: M. Chivot, nouveau propriétaire du café du centre, et M. et Mme Azzola qui ont permis la renaissance de la boulangerie, très attendue par tous. Avec Anthony Eloy, notre boucher et Madame Nouhaud, notre pharmacienne, ils font vivre nos commerces de proximité. Faites leur confiance! Nous avons besoin d'eux et réciproquement. Je profite de cet édito pour souhaiter à notre boulanger un prompt rétablissement et l'assurer du soutien de l'équipe municipale.

La vie associative a été quelque peu chamboulée avec la démission la quasi-totalité des membres du comité des fêtes (c.i.o.s), organisateur de la fête Saint-Louis appréciée de tous. Je leur adresse, une nouvelle fois, mes remerciements pour toutes ces années d'engagement. L'agenda associatif 2023, que vous trouverez en fin de bulletin, marque le dynamisme de nos bénévoles; là aussi, je ne peux que vous encourager au quotidien ou lors des événements à rejoindre nos associations.

**Avec optimisme, abordons cette année le regard tourné vers l'horizon.**

**Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour l'année à venir en vous souhaitant d'être entourés de vos proches et de celles et ceux qui vous sont chers. Bonne année 2023!**

Très chaleureusement, **Didier GUÉRINOT**





**Aux P'tites Douceurs**

**Boulangerie - Pâtisserie**

50, rue Abbé Bellemin - 27370 La Saussaye  
09 78 80 15 86 - [auxptitesdouceurs@gmail.com](mailto:auxptitesdouceurs@gmail.com)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 7h 30-13h 30 / 15h-19h 30  
Dimanche : 7h 30-13h - Fermé le mercredi

## Travaux

### Fins de travaux

Vous pouvez voir les chantiers en cours depuis quelques mois à proximité de la mairie avec peut-être des difficultés de stationnement lors du marché le samedi matin.

Pas d'inquiétude à avoir, la fin de ces chantiers approche. Pour l'extension de la mairie et aussi pour la maison du sonneur, les travaux s'achèveront dans le courant du 1er trimestre 2023.

Les mariages pourront désormais se tenir dans une salle conforme aux normes d'accessibilité à proximité de la mairie. Les réunions du conseil municipal se feront également dans cette nouvelle salle.

Quant à la maison du sonneur, logement T4, rénovée entièrement, avec une isolation BBC, elle sera disponible pour la location avec un loyer conventionné.

Le déplacement de l'Agence va postale va permettre d'installer des toilettes publiques.

### Programmes à venir

Les principaux projets qui se préparent maintenant sont au niveau des écoles et du parc St Nicolas :

Tout d'abord et en priorité dans le contexte actuel que tout le monde connaît, la rénovation énergétique des écoles primaires Fleming 1 et 2, et de l'école maternelle Pasteur.

Les diagnostics énergétiques récents ont montré les principales voies de progrès : isolation thermique par l'extérieur pour les façades et changement des portes et fenêtres. En même temps sont pris en compte les besoins de rénovation des sanitaires et l'embellissement de ces bâtiments qui ont vieilli. Par ailleurs, une végétalisation des cours de récréation est prévue.

L'embellissement du parc St Nicolas est au programme des réunions de la commune en 2023. Nous définirons les aménagements futurs et organiserons dans le temps l'exécution de ceux-ci.

### Nouveaux locaux de l'Agence Postale

Pour mémoire ou pour information, notre agence postale communale occupe ses nouveaux locaux depuis le 29 novembre 2022.



## École



### Classe de neige à l'école primaire Fleming 1

Le mercredi 4 janvier 2023 au soir, 71 élèves de CM1 et CM2, 3 instituteurs, 4 parents accompagnateurs et 1 accompagnante d'élève en situation de handicap sont partis en bus en direction la station de ski Valloire.

Pendant 8 jours, les enfants ont découvert le milieu montagnard, le ski, la visite d'une ferme... Sourires, rigolades, chutes, batailles de boules de neige, obtention de leur premier flocon ou passage de leur étoile ont fait partie du quotidien de nos jeunes Saucéens.

Ce projet pédagogique est porté par l'équipe enseignante et l'est depuis plusieurs années.

La commune de La Saussaye apporte en partie son soutien financier.

Savoir être et vivre ensemble, développement de l'autonomie, varier les apprentissages pour profiter pleinement de l'environnement montagnard et de ses richesses (paysages, faunes, flores, culture, gastronomie...) sont des éléments importants au développement des enfants que nous soutenons.

Les élèves sont revenus avec beaucoup de souvenirs qui resteront certainement pour eux un moment inoubliable !

## Bibliothèque

### Bibliothèque pour tous de la Saussaye Manoir Saint-Nicolas

L'équipe des bibliothécaires s'est étoffée et vous accueille le mercredi de 14 h à 17 h et le samedi de 10 h 30 à 12 h.

Diverses animations vont se mettre en place dans le courant de l'année 2023. « L'Heure du conte » à destination des enfants de 4 à 9 ans aura lieu régulièrement et deux séances se sont déjà tenues : le 26 octobre pour Halloween et le 14 décembre pour Noël.

Des auteurs seront invités pour des échanges autour de la lecture et de l'écriture et également des conteurs.

Pour commencer l'année 2023, la bibliothèque s'est inscrite dans l'évènement national « Nuits de la lecture ». Cette manifestation a eu lieu le vendredi 20 janvier.

**Contact :** [cbptlasaussaye27@orange.fr](mailto:cbptlasaussaye27@orange.fr)

L'équipe des bibliothécaires

## Commune



## Territoire Engagé pour la Nature (TEN)

Le Jury TEN a décerné à la commune de la Saussaye la reconnaissance **Territoire Engagé pour la Nature (TEN)** pour la période allant de 2023 à 2025.

Les points forts du dossier portent sur les projets suivants :

- Un inventaire participatif des mares de la commune, en partenariat avec l'Agglo Seine-Eure et le conservatoire d'espaces naturels de Normandie.
- La volonté de maintenir les terres agricoles, en favorisant l'installation de structures de productions agricoles favorables à la biodiversité.
- L'implication des habitants de la commune dans des actions en faveur de la biodiversité grâce à des démarches participatives, des chantiers, des animations et des sorties natures.

## Modification n° 1 PLU La Saussaye : bulletin communal janvier 2023

La modification n° 1 du PLU a été prescrite par arrêté du Président de l'Agglomération Seine-Eure en août 2022. Les études sont en cours et un dossier de concertation est disponible en Mairie, accompagné d'un registre dans lequel il est possible de consigner des remarques. Des documents sont également disponibles en ligne sur le site de la commune ou de l'Agglomération Seine-Eure.

Cette procédure a pour objet de modifier les règles sur les clôtures, de faire évoluer les règles concernant l'emprise au sol des constructions et d'encadrer l'urbanisation d'un secteur situé Rue Guillaume d'Harcourt. Ces évolutions réglementaires permettront de répondre à différents enjeux actuels tels que la valorisation de l'identité et du patrimoine architectural et végétal de la commune, la lutte contre les îlots de chaleur ou encore la préservation de la biodiversité.

Un temps d'échanges afin de présenter le projet de modification aux habitants sera organisé en début d'année prochaine.

**Une enquête publique est prévue en milieu d'année, pour une approbation prévue d'ici la fin de l'année de 2023.**

## Association

### Association Mieux Vivre

L'association Mieux Vivre fêtera ses 15 ans cet été. Avec un éclairage culturel porté sur notre société pour améliorer ensemble notre qualité de vie, elle organise :

- le Cercle lecture qui se réunit tous les mois pour échanger sur les dernières nouveautés reçues et préparer les coups de cœur des prix littéraires,
- le Festival du livre de La Saussaye à rayonnement national, entraînant dans son sillage une trentaine d'établissements scolaires et bibliothèques,
- le Festival Bien-être Nature Environnement très impliqué sur l'écologie locale, la préservation de l'environnement, le développement durable, le recyclage et le compostage, la découverte des espaces naturels sensibles du territoire,
- la Foire aux livres d'occasion et des auteurs indépendants.

Elle propose aussi des événements autour de la gastronomie, du patrimoine, des rencontres, des conférences, des ciné-débats, des spectacles (théâtre, musique, chant), des concours d'écriture, de l'incitation à la lecture, des valeurs sociétales et des grandes causes nationales.

### Association de sauvegarde du patrimoine Saucéen (ASPS)

Notre association est désormais reconnue d'intérêt général (défiscalisation possible des dons).

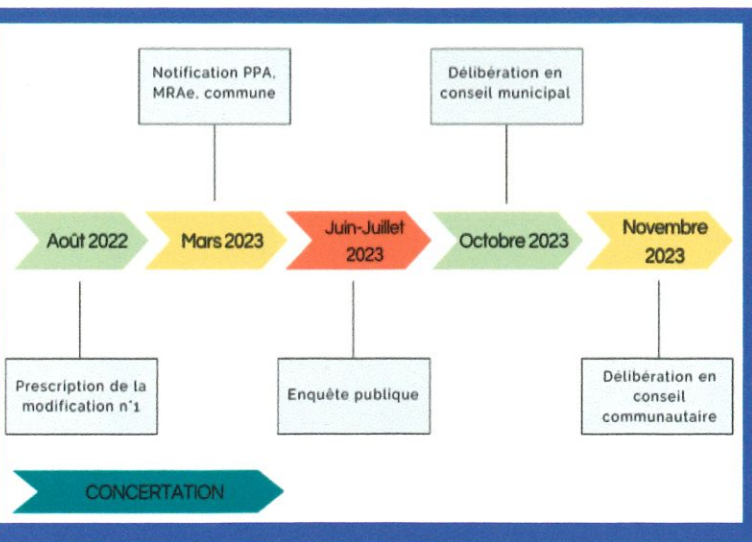
En 2023, la sauvegarde de notre patrimoine va aborder une nouvelle étape avec le projet de restauration des vitraux endommagés de la Collégiale.

Les bénéficiaires de nos différentes manifestations à venir (théâtre, soirée dansante, expositions, concert chorale, salon du vin et de la gastronomie...) seront principalement au profit de ce chantier. Venez nombreux à celles-ci et apportez ainsi « votre pierre à l'édifice ».

Pour mieux connaître et partager notre patrimoine, nous proposerons prochainement deux nouveaux circuits de randonnées, l'un « Saint-Louis » et l'autre « Saint-Martin », à la portée de tous.

**Site internet : [www.asps-lasaussaye.fr](http://www.asps-lasaussaye.fr)**

**L'équipe ASPS**



### Info fibre

Quand il y a un dommage sur le réseau fibre, la procédure est la suivante : le FAI (Fournisseur d'Accès Internet) doit ouvrir un ticket incident auprès d'Eure Normandie THD, l'exploitant du réseau Eure Numérique, pour qu'il déclenche une intervention de réparation. Tout ceci est transparent pour le client pour lequel l'interlocuteur reste son FAI.

L'administré doit voir ce problème avec le FAI et s'assurer qu'il a bien prévenu Eure Normandie THD. Pour le vérifier elle peut contacter Eure Normandie THD via sa plateforme au 0 809 54 99 27.

### Collecte pour l'Ukraine



Nous remercions le CCAS et les donateurs pour la collecte des dons pour l'Ukraine qui a rencontré un vif succès en janvier.

## Au cœur des Saulcéens

Chers Saulcéennes et Saulcéens, l'ensemble de la liste **Au Coeur des Saulcéens** vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. 2023 marque la mi-mandat et commence par la prise de conscience des élus de la majorité sur le manque de confiance qui leur est accordée par leur tête de liste. En effet, plusieurs membres de la liste « Continuons Ensemble » ont démissionné ou ont été démissionnés : 4 démissions de conseillers, 1 adjointe démissionnée et 1 adjointe démissionnaire. En présentant leur démission, ces conseillers ont expliqué qu'ils ont subi l'autocratie du maire, voire même de la délation, malheureusement le CLOS en a été le dommage collatéral. Et que dire du personnel communal...!

Sachez que nous nous posons énormément de questions sur le fonctionnement de la commune, particulièrement sur les investissements et les dépenses. Par exemple, le chantier de la maison du sonneur (80 m<sup>2</sup> habitables) dont la dépense au lancement du projet était estimée à

180 000 € se monte aujourd'hui à 320 346,81 €. Et les travaux de la mairie qui suivent le même chemin, sans parler de tous les prélèvements dans notre réserve financière suite à des modifications de budget ! Quand fermera-t-on les vannes !

Nous continuons à être très inquiets sur la situation financière de notre commune et la possibilité laissée à de futurs investissements. Nous restons vigilants et donnons l'alerte tant que faire se peut aux autres conseillers dès que nécessaire pour restreindre les écarts.

Nous restons bien évidemment à votre disposition si vous souhaitez des renseignements plus détaillés.

**Site internet :** [aucoeurdessaulceens@gmail.com](mailto:aucoeurdessaulceens@gmail.com)-[fb@aucoeurdessaulceens](https://www.facebook.com/aucoeurdessaulceens)



**Isabelle Stievenard David Rouzé**  
**Sylvie Morin Antoine David**

## Sortie



## Le voyage des jeunes fait son retour !

**SOS Numérobis, la petite tempête, l'oxygénarium, National 7, Tonnerre 2 Zeus... Cela vous parle ?**

La sortie est fixée le **samedi 15 avril 2023**.  
Destination : **Le Parc Astérix !**

Les conditions pour participer à cette sortie sont :  
Résider à la Saussay - Être âgé(e) de 12 ans à 17 ans  
- Avoir envie de passer une superbe journée.

Le départ est prévu devant le collège de la Saussay à 7h pour un retour vers 20h. Nous prévoyons des groupes de 10 jeunes pour 1 accompagnateur. Eh oui ! Des adultes seront présents !

Divertissement, amusement, détente seront au programme. Possibilité d'amener son pique-nique ou fournir de l'argent de poche afin de se restaurer sur place. Sortie prise en charge directement par la commune (Transport + parking + entrée du parc).

**Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le coupon réponse et le transmettre à la Mairie de la Saussay au plus tard le 27/02/2023 (inscription dans la limite des places disponibles).**

Nom : \_\_\_\_\_ ✂

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Je souhaite venir au parc Astérix le 15/04/2023.

Je souhaite accompagner les jeunes à la sortie du parc Astérix si des accompagnateurs sont recherchés

## MOBILIER

### Je donne une seconde vie à mes meubles

Vous souhaitez vous débarrasser d'un lit, d'un matelas, de chaises, d'un salon de jardin, etc.

Si le meuble est en bon état: il peut resservir, en le donnant à la Ressourcerie de Val-de-Reuil (0986 48 63 60) ou à celle du Manoir (0986 38 05 05).

Si le meuble est en mauvais état: il peut être apporté dans les déchèteries du territoire.

La benne « mobilier » est envoyée dans un centre de tri à Oissel pour séparer les matelas, les meubles en ferraille, qui partiront en recyclage, et les meubles en bois, les mousses de canapés et fauteuils, qui seront valorisés énergétiquement.

**L'éco-participation: C'est un montant que vous versez quand vous achetez un meuble. Il correspond au coût de la prise en charge du meuble usagé: collecte + tri + traitement. Il est reversé à **Écomobilier** qui est l'éco-organisme agréé pour la filière de valorisation « meubles ».**



# État civil

## Naissance

- MAËS Lilou :**  
17/01/2022
- DUCHEMIN Myla :**  
01/03/2022
- MASSOL Victor :**  
23/03/2022
- LETELLIER Léon :**  
30/03/2022
- PARISET Elio :**  
23/05/2022
- LOUVET Eden :**  
27/08/2022
- GIRARD Noé :**  
28/08/2022
- SEVESTRE Eliott :**  
09/10/2022
- JORET Elyna :**  
19/10/2022
- FALLET Eléna :**  
01/11/2022
- ABDOU BRAHIM Inès :**  
09/11/2022
- TESTE Malone :**  
02/12/2022
- CUZON AIBANE :**  
09/12/2022
- GUÉDON EDEN :**  
18/12/2022
- HÉLIN HANNAH :**  
23/12/2022

## Mariages

- JEAN-LOUIS Vito & GUY Monia :**  
10/09/2022
- DAVID Kevin & DANEZAN Mégane :**  
24/09/2022
- NOËL Cyril & LESUEUR Romane :**  
15/10/2022

## Décès

- Annie QUEILLE, épouse LOUIS :**  
14/10/2022
- Micheline NATTIER épouse PÉCOUT :**  
31/10/2022
- Gérard POETSCHKE :**  
31/10/2022
- Claudine ALLANDIT :**  
07/11/2022
- Lucienne GUILLOT :**  
07/12/2022
- Francis WILLER :**  
08/12/2022
- Micheline MABIRE veuve FLEURIMONT :**  
16/12/2022
- Liliane AVENUE épouse HABRAHAM :**  
31/12/2022
- Renée PELGAS veuve LEMULLIER :**  
30/01/2023

## La reprise gratuite de vos appareils usagés

Si vous achetez une ampoule ou un appareil neuf, en remplacement d'un équipement hors service, votre magasin a l'obligation de reprendre l'ancien au moment de l'achat en point de vente ou au moment de la livraison. C'est la reprise « 1 pour 1 ».



### • Sur le lieu de vente:

Dans le cas d'un enlèvement du nouvel appareil directement en magasin, la reprise de l'équipement usagé doit être effectuée gratuitement sur le lieu de vente.

### • Lors de la livraison à domicile:

Dans le cas d'une livraison du nouvel appareil, la reprise de l'équipement usagé doit se faire lors de la livraison.

### • Lors de la livraison dans un point relais:

Dans le cas d'une livraison du nouvel équipement dans un point relais, l'ancien appareil doit être repris sur le lieu de la livraison ou une autre solution de reprise doit être proposée aux consommateurs. Parmi ces solutions, les distributeurs doivent proposer soit un système de collecte de proximité qu'ils financent directement, soit un dispositif de renvoi postal pour les appareils qui le permettent.

**Vous pouvez également apporter vos appareils et ampoules usagés dans l'une des déchèteries de l'Agglo Seine-Eure.**

**Les appareils partent ensuite en dépollution si besoin, puis au recyclage.**

**Mais le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas, il vaut mieux prolonger la vie des appareils, en les faisant réparer.**

# Agenda des manifestations 2023

## MARS

- 10 - **Mieux vivre** : Conférence théâtre  
 11 & 12 - **Judo** : Foire à tout  
 11 au 12 - **Mieux vivre** : Salon du livre  
 18 & 19 - **YOGA** : Stages de printemps

## AVRIL

- 1 - **ASPS** : Soirée dansante  
 5 - **Bibliothèque** : Heure de conte 14 h 30 - Pâques  
 15 - Voyage **ASTÉRIX**

## MAI

- 8 - Commémoration  
 27 & 28 - **Country** : Bal

## JUIN

- ASPS** - Exposition d'artistes locaux  
 3 & 4 - **Mieux Vivre** : Salon Nature  
 16 & 17 & 18 - **APE** : Kermesse  
 24 & 25 - **YOGA** : Stage & pique-nique  
 30 - **Bibliothèque** : Vente de livres d'occasion

## JUILLET

- 14 - **AVALS** : Repas

## AOÛT

- 25, 26, 27 - fête Saint-Louis

## SEPTEMBRE

- 17 - Journée du Patrimoine  
 17 - **AVALS** : Foire à tout  
 23 & 24 - **APE** : Foire à tout

## OCTOBRE

- 7 & 8 - **AVALS** : Repas dansant  
 14 & 15 - **Clos** : Salon de la peinture  
 21 - **Jumelage** : Repas dansant  
 28 - **Mieux Vivre** : Foire aux livres

## NOVEMBRE

- 11 : Commémoration  
 18 et 19 - **ASPS** : Salon du vin  
 25 & 26 - **APE** : LOTO

## DÉCEMBRE

- 9 & 10 - **YOGA** : Stage d'automne  
 16 & 17 - **Country** : Bal  
 31 - **AVALS** : Saint Sylvestre

## VOTRE PUBLICITÉ DANS CE BULLETIN MUNICIPAL



contactez-nous :

02 32 62 53 54 - [contact@edit-info.com](mailto:contact@edit-info.com)

# WANTED

Les ennemis du tri !



- Les bonbonnes de gaz, les batteries et les piles sont sources d'incendies dans les centres de tri.
- Les emballages emboîtés les uns dans les autres empêchent leur recyclage.
- Les sacs noirs sont rejetés en centre de tri car ils sont considérés comme des ordures ménagères (les emballages sont à jeter en vrac dans le bac jaune).

seine-ure  
egglo



## TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur **Play Store** (Android), **App Store** (Apple) ou **AppGallery** (Huawei)



Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

## Nous rejoindre

Tél. : 02 35 87 83 13

Mail : [contact@lasaussaye.fr](mailto:contact@lasaussaye.fr) • Site internet : [lasaussaye.fr](http://lasaussaye.fr)



## Aux P'tites Douceurs

Boulangerie - Pâtisserie

50, rue Abbé Bellemin - 27370 La Saussaye  
 09 78 80 15 86 - [auxptitesdouceurs@gmail.com](mailto:auxptitesdouceurs@gmail.com)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 7 h 30-13 h 30 / 15 h-19 h 30  
 Dimanche : 7 h 30-13 h - Fermé le mercredi